

DISCOURS DU PRESIDENT

DECISION MODIFICATIVE 2017

Le Mans, lundi 16 octobre 2017

Dominique Le MÈNER,
président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Mes chers Collègues,

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver ce matin au « Passage des Moines », le nouvel espace de petite restauration dont je vous avais annoncé la création lors de notre séance en juin dernier.

Bon nombre d'entre vous ont découvert ce lieu attrayant qui complète la gamme des prestations proposées au public dans notre Abbaye qui a accueilli un nombreux public pendant la période estivale et qui voit son nombre de visiteurs fortement progresser cette année.

De même, le week-end dernier, nous avons accueilli le Village des sciences a connu un franc succès avec plus de 2200 visiteurs qui sont repartis satisfaits tant du site que des animations proposées.

Le week-end prochain, l'Epau sera au rendez- vous de la bande dessinée avec le lancement de la grande exposition « Tardi » et une conférence de ce dessinateur renommé.

L'Epau vit, se développe et nous ne pouvons que nous en féliciter. Je remercie Véronique RIVRON, Présidente de la commission, pour son investissement dans le développement de ce projet que j'ai souhaité et qui va en connaître encore beaucoup d'autres !

L'Epau est toujours le lieu de nos sessions plénières d'où notre présence ce matin à cette séance qui pourrait apparaître anodine alors qu'elle ne l'est pas.

Elle ne l'est pas d'abord parce que nous avons un changement dans la composition de notre Assemblée départementale.

Nadine Grelet-Certenais est devenue Sénatrice ce 1er octobre en remplacement de Jean-Claude Boulard qui a préféré son mandat de Maire (la 1ère Sénatrice de la Sarthe sous la Vème République) et a démissionné depuis hier du Conseil départemental.

Je la remercie pour son action constructive et constante au sein de notre Assemblée (depuis juillet 2012) pendant 5 ans.

Nous pouvons aussi lui adresser tous nos vœux de réussite dans sa nouvelle mission au sein du Sénat en lui donnant mandat de défendre la cause des Départements.

Pour le canton de La Flèche, c'est presque devenu une habitude qu'une suppléante remplace un titulaire.

C'est encore le cas avec votre arrivée Mme Michèle Juguin-Laloyer, vous qui étiez jusqu'à hier remplaçante et qui commencez votre mandat de Conseillère départementale par une session plénière.

Je vous souhaite la bienvenue au Conseil départemental.

Notre séance n'est pas anodine non plus car elle se situe à un moment où le Président de la République et le gouvernement, si j'ose dire, pensent pour nous au fonctionnement des collectivités.

Mais en réalité, depuis son arrivée à l'Élysée, le Président de la République n'a annoncé que des décisions qui aggravent la situation des collectivités locales.

Dès le 17 juillet, lors de la Conférence Nationale des Territoires, où il a d'ailleurs omis de citer les Départements, le Chef de l'Etat, a indiqué aux élus locaux qu'ils devraient réaliser 13 milliards d'économies supplémentaires ! Belle entrée en la matière d'autant que c'est 3 milliards de plus que ses propos de la campagne présidentielle, il est vrai c'est moins que les 28 milliards de François Hollande...

Ce serait le premier élément d'un « Pacte Financier » pour 319 collectivités dont les Départements.

Que peut représenter un tel Pacte si ce n'est l'expression d'une véritable méfiance à l'égard des collectivités qui devront s'engager à ne pas augmenter de plus d'1,2% leurs dépenses de fonctionnement ?

Nous n'avons pas attendu ce gouvernement pour être responsables dans notre gestion.

L'ex-Ministre de l'Economie qu'il a été dans le quinquennat passé devrait lire le rapport 2017 de la Cour des Comptes. Celui-ci indique clairement que les collectivités territoriales- et notamment les départements - contribuent déjà par leur politique de maîtrise des dépenses au redressement nécessaire des comptes publics de notre pays, mais aussi à l'investissement.

En outre, ce Pacte financier engagera les collectivités, avec des sanctions pour ces dernières, mais rien pour l'Etat !

Mes chers collègues,

On ne peut qu'être lassés de ces agissements.

Outre ce Pacte, j'évoquerai brièvement les 300 millions de crédits destinés à l'investissement supprimés cet été. C'est aussi la réduction des financements des contrats aidés, indispensables pour les collectivités dans le contexte actuel.

J'ai d'ailleurs écrit sur ce point au 1er Ministre pour lui dire que cela représentera pour notre collectivité une charge nouvelle de plus de 250 000 € ! Nous avons à ce jour 63 contrats aidés. Conséquence d'une telle décision, il faudra également prévoir 450 000 € de charges supplémentaires pour le RSA.

« Pacte financier » d'un côté, augmentation unilatérale de charges de fonctionnement de l'autre ! Quelle logique !

J'espère que le Premier Ministre qui doit intervenir la semaine prochaine lors du Congrès de l'Assemblée des Départements de France à Marseille se souviendra de son récent passé d' élu local, qu'il ne sera pas comme au Congrès des Régions simple porte-parole de Bercy.

Un Premier Ministre que j'ai également saisi au sujet du diffuseur de la Chapelle St Rémy – Beillé – Connerré après avoir pris connaissance de la décision de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) de remettre en question un certain nombre de chantiers prévus par les concessionnaires dans le cadre du plan de relance autoroutier.

D'après nos informations, l'Etat se prononcera une fois connues les conclusions des Assises de la Mobilité sur son plan autoroutier. Il va donc falloir attendre les orientations pour engager notre projet.

Assises de la mobilité, Assises de l'Alimentation, Assises de l'économie circulaire, Conférence des Territoires, voilà une politique nouvelle décidément plus assise qu'en marche.

Je ne sais pas combien d'entre vous ont participé à la CNT pour reprendre le sigle. J'y ai participé à Mamers vendredi soir. Que ressortira-t-il de ces débats ? Je dois vous avouer que je suis plus que sceptique, même s'il est toujours utile de réfléchir.

Comment ne pas évoquer à ce moment le projet de loi de finances 2018 qui va imposer une baisse des loyers sur les logements aux organismes de l'habitat social, ayant pour conséquence immédiate de réduire les investissements.

Le Bureau de l'ADF dont je suis membre a décidé de dénoncer cette atteinte à l'habitat social.

Enfin, je vous le disais, notre séance n'est pas anodine car plusieurs rapports de la DM1 témoignent de notre engagement budgétaire.

Je citerai en premier lieu l'inscription complémentaire de 1,3 M€ pour l'accueil des Mineurs Etrangers Isolés soit plus de 4,7 M€ depuis le début de l'année.

L'ADF estime que le dispositif est devenu insoutenable et qu'il ne répond en rien à leur mission initiale de protection de l'enfance, que cela relève de la politique migratoire. Le Chef de l'Etat a été d'accord avec cette position lors d'un rendez-vous avec l'ADF. Quelques semaines plus tard, face à ses services, le discours était différent.

Ce sera un sujet sensible cette semaine lors du Congrès de l'ADF.

Dans ce même registre de la solidarité, j'attire votre attention sur la mise en œuvre du placement éducatif à domicile, ce PEAD, qui correspond à une diversification de l'offre du dispositif départemental d'accueil.

Il est ainsi prévu la création de 20 mesures dans le cadre d'une expérimentation qui correspond à un engagement de 231 363 € soit 70 000 € pour la fin d'année.

Par ailleurs, des places d'accueil d'urgence ont été créées dans le cadre d'un lieu de vie et d'accueil avec une incidence budgétaire de 120 000 €.

C'est la concrétisation de réflexions de notre schéma unique. Nous ne pouvons qu'être satisfaits.

De même, nous inscrivons 215 446 € supplémentaires pour le très haut débit, Il s'agit de crédits pour la mise à disposition de personnel.

Cette inscription me permet de revenir quelques instants sur l'évolution de notre politique en la matière, politique que je vais aller à nouveau défendre à Bercy le 10 novembre prochain devant la Mission Très Haut Débit.

Comme vous l'avez unanimement souhaité en 2013, nous avons fait le choix de la fibre optique jusqu'à l'utilisateur final pour l'ensemble du territoire.

- Le Département est, sur ce dossier comme sur beaucoup d'autres, l'acteur de la solidarité pour les territoires. C'est essentiel de le rappeler car c'est cette solidarité départementale qui est la garantie de notre succès.

Où en sommes-nous ?

- Le déploiement du réseau fibre optique se déroule parfaitement et la commercialisation dépasse les prévisions, avec 5 opérateurs et bientôt 6.

- Cependant, malgré la politique volontariste du Département et des Communautés de communes, la desserte des sites isolés est un point qui pose aujourd'hui difficulté faute de financements suffisants pour assurer la couverture intégrale du territoire.

- Le 15 septembre, Sarthe Numérique a pris la décision - je devrais dire -l'impérative décision et j'attire particulièrement votre attention sur ce sujet, de se saisir des évolutions du contexte d'intervention des collectivités locales pour l'aménagement numérique du territoire. Il s'agit de renforcer notre action en mobilisant des financements privés pour la construction des réseaux. Cela permettra de libérer des financements publics pour la desserte des territoires les plus en difficulté tout en accélérant les déploiements sur des secteurs qui n'étaient pas concernés par la première tranche de travaux.

- Nous avons décidé de mettre en place une délégation de service public qui est une procédure longue, de près d'un an. Cette DSP est nécessaire, je vous ai d'ailleurs fait adresser une note sur ce sujet il y a quelques jours, car il s'agit d'un dossier complexe pour ceux qui ne le suivent pas régulièrement.

- Nous sommes à une étape importante de notre programme dans un contexte qui évolue et une fois de plus c'est de notre réactivité et de notre volonté que nous continuerons à être performants.

Vous le savez, le numérique a de nombreuses applications dont celles destinées à l'Education nationale. C'est ce que nous retrouvons avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan Numérique Collèges pour lequel nous nous sommes engagés en 2014.

Vous êtes appelés à vous prononcer sur la liste des 10 collèges supplémentaires qui vont rejoindre ce plan, un plan qui a fait l'objet d'un échange fructueux lors d'une réunion que j'ai eue récemment avec les Principaux de collèges.

Les collèges c'est bien sûr un thème d'actualité en septembre – octobre avec la rentrée scolaire. Notre « plan collège » performant va bon train, les chantiers se poursuivent.

J'étais cet été à Sablé et à Montval, à Mamers vendredi dernier pour la pose de la 1ère pierre du futur collège Mauboussin, nous avons posé précédemment celles de Jean Cocteau à Coulaines et celle de Marcel Pagnol à Noyen, après une visite de chantier à Arnage.

Début novembre, nous découvrirons le 1er bâtiment construit du futur collège Maroc-Huchepie. N'ayons pas peur de le dire : il s'agit d'un véritable investissement d'avenir de notre collectivité pour nos collégiens et pour l'économie sarthoise.

Notre séance va également nous permettre de débattre du schéma d'amélioration de l'accès du public aux services, travail mené en application de la loi NOTRe par l'Etat et le Département.

Cette démarche initiée en septembre 2016 comprend un diagnostic, une analyse des besoins de proximité, l'identification des territoires présentant un déficit, et un programme d'actions qui vous est présenté dans le document DM1.

C'est le fruit d'une politique concertée, c'est le résultat d'une consultation publique.

16 actions ont été retenues, des pilotes sont désignés.

Il nous reste à passer de la réflexion à l'action !

Vous allez être aussi appelés à approuver la liste des représentants de la collectivité départementale au sein du Conseil d'Administration du SDIS.

Président de droit du SDIS, j'ai décidé d'assumer pleinement cette fonction suite à la démission le 28 septembre de Jean Pierre Vogel.

Je tiens à lui rendre hommage devant notre Assemblée départementale pour ses 20 ans de présidence par délégation des Présidents successifs de la collectivité départementale.

Jean Pierre Vogel a œuvré avec professionnalisme, compétence, disponibilité et sens de l'écoute.

Il a fait du SDIS de la Sarthe un service performant et reconnu au niveau national.

Il est un Président qui aura marqué cette structure essentielle dans la sécurité de nos concitoyens et de leurs biens, une structure à laquelle nous apportons, je tiens à le rappeler, un soutien qui est passé de 2 millions d'euros en 2000 à plus de 18 millions d'euros aujourd'hui.

Le nouveau Conseil d'Administration sera installé le 26 octobre prochain et il nous appartiendra d'œuvrer tous ensemble pour l'avenir de ce service essentiel à la vie départementale dans le respect de nos sensibilités et avec l'unanimité qui y a toujours prévalu.

Mes Chers Collègues,

Cette Décision Modificative n°1 2017 qui nous réunit conduit à des dépenses et recettes nouvelles de plus 1,4 M€, un budget qui va maintenant atteindre 625, 5 M€.

Un budget qui est celui de nos engagements, de notre projet stratégique 2017/2021 pour la Sarthe,

Un budget qui est celui de choix d'avenir pour toutes les Sarthoises et tous les Sarthois !